

TARIFICATION BANCAIRE AU 1^{ER} NOV. 2018

Applicable aux **particuliers**
et aux **professionnels**.

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS	
<i>Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.</i>	
Liste des services	Prix en euro
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.)	GRATUIT <i>(hors coût du fournisseur d'accès Internet)</i>
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS	1,00 € / mois <i>(soit 12 € / an)</i>
Tenue de compte	0,90 € / mois <i>(soit 10,80 € / an)</i>
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)	35,00 € / an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement international à débit différé)	39,00 € / an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)	25,00 € / an
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	GRATUIT
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement	19,00 € / an
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel) • EN AGENCE : PAR VIREMENT • PAR INTERNET : PAR VIREMENT	3,00 € GRATUIT
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	GRATUIT
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	GRATUIT
Commission d'intervention	6,00 € / opération <i>(plafond de 78 € / mois)</i>

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE	
OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE	
Ouverture de compte	GRATUIT
Clôture de compte	GRATUIT
Changement d'adresse	GRATUIT
Dénonciation de compte joint	8,00 €
Service d'aide à la mobilité bancaire	GRATUIT
RELEVÉS DE COMPTE	
Frais de Relevé de compte mensuel (papier ou en ligne)	GRATUIT
Frais de Relevé de compte papier par quinzaine	1,00 € / mois
Frais par Extrait de compte papier supplémentaire	2,00 €
TENUE DE COMPTE	
Tenue de compte (soit 10,80 € / an)	0,90 € / mois
Compte inactif pendant 12 mois <i>Article L312-19 du Code Monétaire et Financier (CMF)</i>	20,00 € / an
SERVICES EN AGENCE	
Retraits d'espèces en agence sans émission de chèque	GRATUIT
Versements d'espèces	GRATUIT
Retraits autres Caisses de Crédit Municipal	GRATUIT
Retrait chéquier/carte	GRATUIT
Frais par demande de Télécopie chèque	5,00 €
Frais par demande d'Attestation	8,00 €
Frais de recherche de documents/demi-heure	10,00 €

SERVICE DE BANQUE À DISTANCE	
Abonnement ou frais d'utilisation des services de banque à distance (Internet, sms, etc)	GRATUIT
Virement interne au Crédit Municipal de Lyon	GRATUIT
Virement SEPA externe occasionnel	GRATUIT
Virement SEPA externe permanent par opération	GRATUIT
Abonnement ou frais d'utilisation à un produit offrant des alertes de la situation du compte par SMS *GRATUIT DANS LE CADRE DU FORFAIT SÉCURITÉ *HORS FRAIS DE CONNEXION	1,00 € / mois* <i>(soit 12 € / an)</i>
Frais par réédition du code d'accès Internet	5,00 €

VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT		
CARTES BANCAIRES (COTISATIONS ANNUELLES)		
Cotisation Carte Électron à autorisation systématique		25,00 €
Cotisation Carte VISA CLASSIQUE • DÉBIT IMMÉDIAT • DÉBIT DIFFÉRÉ	1 ^{re} carte 35,00 € 39,00 €	2 ^e carte** 23,00 € 26,00 €
**SI 2 VISA CLASSIQUE DIFFÉRENTES SUR UN MÊME COMPTE LA RÉDUCTION S'APPLIQUE SUR LA MOINS CHÈRE DES 2.		
Cotisation Carte VISA PREMIER • DÉBIT IMMÉDIAT • DÉBIT DIFFÉRÉ • DROITS D'ENTRÉE		100,00 € 127,00 € 43,00 €
Retrait d'espèces à un distributeur automatique de billets d'une autre banque (avec carte émise par la banque) • DANS LA ZONE EURO • HORS ZONE EURO + COMMISSION FIXE PAR OPÉRATION		GRATUIT 2,00 % 1,00 €
Paiement par carte (carte émise par la banque) • DANS LA ZONE EURO • HORS ZONE EURO + COMMISSION FIXE PAR OPÉRATION		GRATUIT 2,00 % 1,00 €
Frais par Réfection CB		8,00 €
Frais par Réédition du code confidentiel		8,00 €
Frais sur Modification ponctuelle plafond		8,00 €
Frais d'opposition pour perte/vol/fraude		GRATUIT
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque (pour utilisation abusive)		25,00 €
Frais par Capture carte en distributeur		66,00 €
Frais par Capture carte chez un commerçant		96,00 €
VIREMENTS SEPA		
Réception d'un virement occasionnel ou permanent		GRATUIT
Émission d'un virement permanent • MISE EN PLACE • PAR OPÉRATION		GRATUIT 0,50 €
Émission d'un virement occasionnel • EN AGENCE • PAR INTERNET		3,00 € GRATUIT
Frais de modification ou d'annulation d'un virement avant exécution		3,00 €
Émission d'un virement interne au Crédit Municipal de Lyon		GRATUIT
Abonnement mensuel pour écopage ou écrêtage		2,00 €
VIREMENTS NON SEPA		
Réception d'un virement occasionnel ou permanent		8,00 € <i>Hors frais d'intermédiaire</i>
Émission d'un virement permanent • MISE EN PLACE • PAR OPÉRATION		GRATUIT 0,50 €

Émission d'un virement occasionnel en agence	8,00 € <i>Hors frais d'intermédiaire</i>
Frais de modification ou d'annulation d'un virement avant exécution	3,00 €
PRÉLÈVEMENTS SEPA	
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	GRATUIT
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	GRATUIT
Frais d'opposition ponctuelle sur mandat de prélèvement	GRATUIT
Frais pour révocation définitive d'un mandat de prélèvement	8,00 €
Prélèvement émis pour le compte du client	5,00 €
CHÈQUES	
Délivrance / Renouvellement / Émission d'un chèque	GRATUIT
Frais d'envoi de chèque	Coût postal
Remise de chèque compensable en France	GRATUIT
Chèque remis à l'encaissement retourné impayé	GRATUIT
Émission d'un chèque de banque	10,00 €
Émission d'un chèque de banque filigrané	15,00 €
Frais d'opposition CHÈQUE(S) PAR L'ÉMETTEUR CHÉQUIER(S) PAR L'ÉMETTEUR	10,00 € 15,00 €
COTISATION À UNE OFFRE GROUPÉE DE SERVICES	
OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT DE LA CLIENTÈLE EN SITUATION DE FRAGILITÉ FINANCIÈRE	
Forfait sécurité	2,50 € / mois
Il comprend la tenue de compte, 1 carte Électron, 4 virements SEPA/ mois, 2 chèques de banque/mois, des alertes SMS sur le solde du compte, une consultation internet, 1 changement d'adresse/an, le plafonnement des commissions d'intervention (article R312-4-2 du CMF) et autres services prévus à l'article R312-4-3 III du CMF. Le forfait sécurité plafonne à 200€/an les frais liés aux incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement de compte à partir du 01/01/2019.	
Service Bancaire de Base (Droit au compte Article L312-1 et D312-5-1 du CMF)	GRATUIT

IRREGULARITÉS ET INCIDENTS	
COMMISSION D'INTERVENTION	
<i>Somme perçue par la banque, dans la limite de 78€ par mois, en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexacts, absence ou insuffisance de provision), nécessitant un traitement particulier.</i>	
Par mouvement accepté	6,00 €
Avec Forfait sécurité • COMMISSION D'INTERVENTION PAR OPÉRATION • AVEC UN PLAFOND DE :	4,00 € 20 € / MOIS

OPÉRATIONS PARTICULIÈRES	
Frais par saisie (saisie-attribution, saisie conservatoire)	60,00 €
Frais par saisie administrative à tiers détenteur : 10 % du montant dû au Trésor Public, plafonnés à :	60,00 €
Dossier en précontentieux :	
FRAIS DE LETTRE D'INFORMATION POUR COMPTE DÉBITEUR NON AUTORISÉ	6,00 €
FRAIS DE PRISE EN CHARGE SERVICE CONTENTIEUX	15,00 €
INCIDENTS DE PAIEMENT	
Frais de lettre d'information préalable pour chèques et prélèvements sans provision	3,00 €
Forfait* de frais par chèque rejeté pour défaut de provision :	
• CHÈQUE ≤ 50 €	25,00 €
• CHÈQUE > 50 €	40,00 €
<small>*Ces forfaits comprennent les frais d'impayé, la lettre d'injonction, le blocage de provision, le certificat de non paiement, la mainlevée d'interdiction Bancaire</small>	
Frais par paiement d'un chèque émis en période d'interdiction bancaire	8,00 €
Frais de rejet de chèque pour autre motif	8,00 €
Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	GRATUIT
Frais de rejet de prélèvement ou de virement permanent pour défaut de provision, plafonnés à :	10,00 €
Frais de non-exécution de virement permanent interne pour défaut de provision	GRATUIT

DÉCOUVERTS ET CRÉDITS	
<small>UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSÉ. VÉRIFIEZ VOS CAPACITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER.</small>	
FACILITÉS DE CAISSE ET DÉCOUVERTS	
<small>La facilité de caisse correspond au débit d'un compte sans autorisation de découvert sur une durée maximale de 15 jours.</small>	
Mise en place/gestion annuelle d'une autorisation de découvert (≤ 3000 € sur une durée inférieure à 1 mois)	12,00 € / an
Intérêts débiteurs sur :	TAUX NOMINAL ANNUEL TAEG*
• DÉCOUVERT AUTORISÉ ET FORMALISÉ :	• 12 % • 12,75 %
• DÉCOUVERT NON AUTORISÉ OU FACILITÉ DE CAISSE :	• 16 % • 17,35 %
<small>*Taux Annuel Effectif Global (TAEG) dans la limite du taux de l'usure. Pour un découvert autorisé de 1000 euros utilisé sur une durée de 30 jours consécutifs au taux débiteur de 12%, le TAEG ressort à 12,75%.</small>	
CRÉDITS À LA CONSOMMATION	
Taux des prêts personnels et regroupements de crédits	<i>Nous consulter</i>
Frais de dossier de mise en place, renégociation	1% du montant emprunté
Indemnité de remboursement anticipé Pénalités et intérêts de retard	<i>Conditions du contrat</i>
Lettre d'information annuelle des cautions	GRATUIT

Changement de RIB ou de date de prélèvement	8,00 €
Décompte de remboursement anticipé / décompte.	8,00 €
CRÉDITS IMMOBILIERS	
<i>Service non proposé</i>	

ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS	
ÉPARGNE BANCAIRE	
Livret A, LDDS, LEP, Livret Jeune, Livret B, Compte à Terme, Bon de caisse, (PEL, CEL plus commercialisés) : voir nos conditions en agence	
PLACEMENTS FINANCIERS	
PEP, contrats d'assurance vie (plus commercialisés)	

ASSURANCES ET PREVOYANCE	
Assurance emprunteurs facultative souscrite dans le cadre d'un crédit à la consommation	<i>Nous consulter</i>
Cotisation à une offre d'assurance • PERTE OU VOL DES MOYENS DE PAIEMENT • DÉCÈS ACCIDENTEL JUSQU'À 75 ANS	19,00 € / AN 9,00 € / AN

SUCCESSIONS	
Frais de Succession	50,00 €

RÉSOLUDRE UN LITIGE	
Une procédure de médiation bancaire gratuite existe pour les particuliers en 3 étapes :	
• 1^{ère} ÉTAPE AUPRÈS DE L'AGENCE DE RATTACHEMENT.	
• 2^e ÉTAPE AUPRÈS DU SERVICE DE LA RELATION CLIENTÈLE : (Crédit Municipal de Lyon, 221 rue Duguesclin – BP 3028 - 69396 LYON Cedex 03), en cas de désaccord persistant.	
• 3^e ÉTAPE DEVANT LE MÉDIATEUR (DÉSIGNÉ PAR LE CRÉDIT MUNICIPAL DE LYON) : Société de la médiation professionnelle Mme Anais AUFFRAY, 24 rue Albert de Mun, 33000 BORDEAUX / www.mediation-service.fr	



**CREDIT MUNICIPAL
DE LYON**

CRÉDIT MUNICIPAL DE LYON

Siège social : 221, rue Duguesclin BP 3028, 69396 Lyon Cedex 03

SIREN : 266 900 299.

Établissement public communal de crédit et d'aide sociale régi par les articles L514-1 et suivants du Code Monétaire et Financier. Mandataire d'intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS : n°10 056 661. www.orias.fr